Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement

4 mai 2023

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Maud Doualan, Présidente du conseil d'établissement procède à l'ouverture de la réunion à 18h33. Le quorum est constaté.

Présences

Maud Doualan, parent Annick Giguère, parent Mario Ciaramicoli, parent Myriam Dutra, parent Ysabel Rodriguez, parent

Isabelle Gareau, professeure Roxanne Lincourt, directrice François Loiselle, professeur Marie-Denise Moïse, technicienne au service de garde Maude Pelletier, professeure

La réunion est tenue en Teams.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la lecture de l'ordre du jour (Annexe A) les modifications suivantes sont adoptées. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2023

L'approbation du procès-verbal est adoptée à l'unanimité.

4. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire <u>Formation obligatoire pour les membres des</u> conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Les nouveaux membres du CÉ doivent suivre cette formation d'ici la fin de l'année. Des rappels seront faits à chacune des rencontres du CÉ.

5. Période réservée au public

Aucun

6. Conseil d'établissement

6.1. Ouverture de classes accueil

Le 21 avril 2023, 5 classes d'accueil ont été ouvertes. L'équipe-école a dû se réorganiser rapidement puisque l'entrée en classe des enfants étaient prévu pour le 1^{er} mai. Ces nouvelles classes ajoutent des enfants, sans que de nouveaux membres du personnel soit ajouté. Un manque d'effectif est notable, entres autres au SDG où il manque 3 surveillantes de dîner et une éducatrice.

6.2. Plan de lutte : analyse des résultat SEVEQ, évaluation. Actualisation

L'école a reçu le rapport du SEVEQ. Le comité encadrement va le regarder et faire une évaluation. Le nouveau plan de lutte sera présenté pour l'année 2023-2024.

6.3. Ventilation de budget

Mme Lincourt a présenté le budget aux membres du CÉ.

7. Service de garde

Un sondage sera envoyé par courriel aux parents utilisateurs pour l'ouverture du SDG pour le 26-27 juin 2023.

8. Consultation

8.1. Consultation du conseil d'établissement-direction d'école

Maud va envoyer un "Forms" aux membres du CÉ. Elle va prendre les réponses de tous et nous le montrer avant de l'envoyer à la CSSDM.

9. Approbation/Adoption

9.1 Projet éducatif (adoption)

Le projet éducatif sera adopté au prochain CÉ car doit être présenté au CEPE d'abord.

Enjeu choisi: Langue française

Orientation : Littératie Objectif : Lecture

Cible: Élève vulnérable, c'est-à-dire ceux qui ont entre 60%-69%.

Le projet éducatif qui est échu a généré une augmentation du taux de réussite. Le taux actuel est à 77.1%. On vise à l'augmenter à 80% d'ici 2027.

9.2 Code de vie (approbation)

Il est proposé que le code de vie actuel soit approuvé sans modification. Une démarche est en cours pour une nouvelle version du code de vie et sera terminée en janvier 2024.

Maud Doualan propose l'approbation du code de vie actuel, Myriam Dutra seconde.

11.Information

11.1 Calendrier scolaire 23-24

Le calendrier scolaire 23-24 est terminé et a été présenté aux membres du CÉ.

11.2 Effet scolaire et matériel didactique 23-24

Les enseignants soumettront le 23 mai leur demande l'année prochaine.

11.3 Classes modulaires

Elles seront enlevées le 28 juin.

11.4 Cour d'école

Les trous laissés par le retrait des classes modulaire dans la cour d'école seront remplis cet été, mais aucune date n'est encore arrêtée pour la revitalisation de la cour d'école. La direction de l'école a jusqu'en novembre 2023 pour déposer un projet de revitalisation de la cour d'école. Le projet est déposé.

12. Délégué au comité de parents (rapport)

Pas de rapport pour l'instant.

13.Comité de travail

a. OPP – pas de rapport pour l'instant.

14.Varia

- a. École enracinée Confirmé revient pour l'année 23-24.
- **b. Nouvelle formule par courriel pour procès-verbaux et ordre du jour** à suivre

15.Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h15

Maud Doualan, Présidente

Roxanne Lincourt, directrice

École Judith-Jasmin

Conseil d'établissement

ORDRE DU JOUR de la **6e** séance

Montréal, le 4 mai 2023 | 18 h 30 | TEAMS

2.	Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) Lecture et adoption de l'ordre du jour Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 Nouvelle gouvernance Formation obligatoire Capsule (visionnement)	18 h30
5.	Période réservée au public	18 h40
6.	Conseil d'établissement 6.1. Ouverture de classes accueil 6.2. Plan de lutte : analyse des résultats SEVEQ, évaluation. Actualisation 6.3. Ventilation de budget	18 h50
7.	Service de garde	19 h00
8.	Consultation 8.1. Consultation du conseil d'établissement-direction d'école-	19h10
9.	Approbation/Adoption 9.1 Projet éducatif (adoption) 9.2 Code de vie (approbation)	
11. Information 11.1 Calendrier scolaire 23-24 11.2 effets scolaire et matériel didactique 23-24 11.3 Classes modulaires 11.4 Cour d'école		19 h 30
	2. Délégué au comité de parent (rapport) 3. Comités de travail a. OPP	20 h 00 20 h 05
14.Levée de l'assemblée		20 h15